Les Energies nouvelles et Saint Jean d'Illac ou le trop n'est-il pas ennemi du bien ?

Cela fait deux fois que le conseil municipal doit se prononcer sur le principe d'une étude de faisabilité.

La première, lors du conseil du 06/07/2009 portait sur le projet EOSOL, sur des terrains vers les clochettes, dont une partie appartient à la municipalité. Ce projet couvre environ 140 ha.

Le conseil municipal avait adopté à l'unanimité le projet d'étude.

La seconde, présentée d'abord en commission urbanisme est un projet EDF ENR. Il porte sur 700 ha d'une propriété privée. Il se trouve que ce sujet a été retiré de l'ordre du jour du conseil du 2 juin 2010. Les arguments avancés pour justifier ce retrait nous paraissent légers.

En fait une commune voisine, Cestas, a d'autres projets, portés par la SASU First Solar (260 ha) et par EDF ENR (60 ha). Le premier a obtenu l'aval du ministère de l'écologie, de l'énergie et du développement durable par un arrêté du 1° septembre 2009 autorisant l'exploitation d'une centrale photovoltaïque au lieu dit Constantin, sous réserve que les autres administrations donnent leur aval aussi.

Or, la préfecture lance deux enquêtes publiques à Cestas du 21 juin au 23 juillet 2010:

- Une à propos d'une demande de défrichement.
- Une sur le permis de construire déposé par First Solar SARL.

Notons que cette société projette une énorme usine de fabrication de panneaux photovoltaïques à Blanquefort...

Que penser de tout cela ?

D'abord que le projet Cestadais est bien plus avancé que ceux de Saint Jean d'Illac et qu'il y a probablement lien de cause à effet entre la disparation d'un point de l'ordre du jour du conseil municipal de Saint Jean d'Illac et l'apparition 48 heures plus tard d'un avis d'enquête publique sur la commune voisine.

Un projet de 700 ha quasi limitrophe d'un projet de 260 ha ajouté à un de 60 ha puis un autre de 140 ha (soit 1160 ha) sur le territoire de deux communes forestières pourrait il inquiéter les populations ?

Les tenants de l'interco à quatre se marcheraient-ils sur les pieds ?